



RUGBY CLUB FEMININ VALLESPİR

Association Loi 1901

VIDE GRENIERS DU 18 OCTOBRE 20256

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom, Prénom : _____

Date et Lieu de naissance : _____

Adresse : _____

N° de tél. : _____

Carte d'identité ☐ Passeport ☐

N° Identité : _____

Délivrée le : _____ Par : _____

Sollicite l'autorisation de vendre des objets mobiliers personnels à l'occasion de l'opération « vide grenier » qui se déroule au stade Louis Fondecave de Céret, 66400.

Le dimanche 18 octobre 2026, conformément au règlement en vigueur.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Le demandeur désigné ci-dessus atteste sur l'honneur

- Qu'il n'est pas inscrit sur le Registre des revendeurs d'objets mobiliers,
- Que les objets mis en vente :
 - Ne proviennent pas d'un vol ni d'un recel
 - N'ont pas été achetés pour la revente.

Reconnaît avoir pris connaissance du règlement du vide grenier de Céret, organisé par le Rugby Club Féminin Vallespir.

Signé (le demandeur)

RESERVATION D'EMPLACEMENT

- Emplacement 5m en zone voiture ☐
..... X 15,00 € Soit €
- Emplacement 4m en zone sans voiture ☐
..... X 10,00 € Soit €

MODE DE PAIEMENT

- Espèces ☐
- Chèque ☐
- Virement bancaire ☐

Montant perçus _____ €, Le _____



RUGBY CLUB FEMININ VALLESPİR

Association Loi 1901

RÈGLEMENT DU VIDE-GRENIER

Dimanche 18 octobre 2026 – 📍 Stade Louis Fondecave, 66400 Céret

L'association « Rugby Club Féminin Vallespir » est l'autorité organisatrice du vide grenier

1. HORAIRES

Installation : 6h00 à 8h00. Tout exposant arrivé après 8h00 ne pourra pas s'installer et ne sera pas remboursé.

Ouverture au public : 8h00 à 16h00. Remballage à partir de 16h00.

🚫 Aucune circulation de véhicule dans l'enceinte du vide-greniers de 8h00 à 16h00.

2. PARTICIPATION

La participation est strictement réservée aux particuliers et doit présenter un caractère occasionnel. La vente est limitée aux objets personnels et usagés.

🚫 Vente ou don d'animaux strictement interdits.

Chaque participant doit compléter et signer la demande d'autorisation comprenant notamment ses informations d'identité et une attestation sur l'honneur.

3. EMBLEMENTS & TARIFS

🚗 Zone avec véhicule : 15 € / 5 mètres linéaires, non divisible.

📦 Zone sans véhicule : 10 € / 4 mètres linéaires, non divisible.

Les exposants sont installés dans l'ordre d'arrivée entre 6h00 et 8h00. Le choix libre de l'emplacement n'est pas possible. Le placement est organisé par les bénévoles afin de garantir la sécurité et la bonne circulation des véhicules lors de l'installation.

Pour les emplacements sans véhicule, le véhicule devra être déplacé vers le parking exposants après le déchargement.

Aucune installation ne devra dépasser le périmètre fixé par l'arrêté municipal.

4. INSCRIPTION

L'inscription est obligatoire. Pour la valider, fournir :

- La fiche de réservation complétée et signée ;
- Une copie de la pièce d'identité (CNI) ;
- Le paiement : espèces, chèque ou virement bancaire.

Une attestation de réservation sera remise lors de l'inscription pour faciliter le placement le jour de la manifestation.

5. MÉTÉO

En cas de conditions météorologiques défavorables ne permettant pas le maintien de la manifestation, le vide-greniers pourra être annulé. Les exposants seront alors remboursés.

6. RESPECT DU RÈGLEMENT

Les organisateurs se réservent le droit de refuser ou d'exclure tout participant ne respectant pas le présent règlement, sans remboursement lorsque l'exclusion résulte du non-respect des règles. Toute personne ayant fourni des renseignements inexacts ou ne respectant pas les présentes directives en assumera les conséquences.

7. PROPRETÉ

🧹 Chaque exposant est tenu de laisser son emplacement propre à son départ. Aucun déchet, carton ou objet invendu ne devra être laissé sur place.

La Présidente.